

Rapport des vérificateurs

Au fiduciaire de
Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets combustibles nucléaire

Nous avons vérifié l'état de l'actif net disponible et l'état des placements de la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets combustibles nucléaire au 31 décembre 2003 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au fiduciaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie et de ses placements au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats et de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair
Deloitte + Touche s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Le 4 mars 2004

**Fiducie d'Hydro-Québec pour la
Gestion des Déchets de Combustible
Nucléaire**
États Financiers
au 31 décembre 2003

Fiducie D'Hydro Québec pour la Gestion des Déchets de Combustible Nucléaire

États des résultats

Pour les années terminées les 31 décembre

	2003	2002 (1 mois)
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	-	
Intérêts	645 867	
Autres revenus		-
	645 867	-
Revenu net	645 867	0

Fiducie D'Hydro Québec pour la Gestion des Déchets de Combustible Nucléaire

Bilans

Aux 31 décembre

	2003	2002
	\$	\$
Actif		
Placements, à la valeur du marché (au coût de 24,000,000\$)	24 000 000	19 999 881
Encaisse	-	119
Revenus courus	71 361	
	24 071 361	20 000 000
Passif		
Revenus distribué à payer	71 361	-
	71 361	-
Actif net, à la valeur du marché	24 000 000	20 000 000
Avoir des participants		
Avoir des participants, à la valeur du marché	24 000 000	20 000 000

Fiducie D'Hydro Québec pour la Gestion des Déchets de Combustible Nucléaire
États de l'évolution de l'actif net
Pour la période terminée le 31 décembre

	2003	2002 (1 mois)
	\$	\$
Actif net au début	20 000 000	
Revenus		
Revenu net	645 867	
Distribution de revenus	(645 867)	
	0	
Contributions de Capital	4 000 000	20 000 000
Retraits de Capital	4 000 000	20 000 000
Gain à la vente de placements		
Coût des placements au début	19 999 881	-
Coût des placements achetés	83 999 658	19 999 881
	103 999 539	19 999 881
Moins		
Coût des placements à la fin	24 000 000	19 999 881
Coût des placements réalisés durant l'exercice	79 999 539	0
Produit de la vente de placements	79 999 539	-
Gain réalisé sur la vente de placements		
Plus-value (moins-value) non réalisée des placements de l'exercice	-	-
Actif net à la fin	24 000 000	20 000 000

Fiducie D'Hydro Québec pour la Gestion des Déchets de Combustible Nucléaire
État des placements
au 31 décembre

Valeur nominal/ Nombre d'actions	Émetteur	Valeur nominale	Coût moyen \$	Valeur marchande \$
PLACEMENT A COURT TERME (8.17%)				
Bons du trésor (100.00%)				
	Province du Québec IBN 2.72%, 13/02/04	4,000,000	4 000 000	4 000 000
	Province du Québec PN, 13 Février, 2004	20,123,000	20 000 000	20 000 000
			24 000 000	24 000 000
Total des placements à court terme			24 000 000	24 000 000
Total des actions ordinaires et des placement à court terme (100.00%)			24 000 000	24 000 000
Total des placements (100.00%)			24 000 000	24 000 000
Encaisse et autre élément d'actif net (0.00%)				
Total de l'actif net (100%)			24 000 000	24 000 000

Fiducie D'Hydro Québec pour la Gestion des Déchets de Combustible Nucléaire

Notes complémentaires
Au 31 décembre 2003

1. Création de la fiducie

La Fiducie a été constituée à titre onéreux pour permettre la réalisation des obligations financières de Hydro-Québec aux termes de la Loi C-27 pour les fins de pouvoir au financement de la mise en œuvre de la proposition de gestion des déchets de combustible nucléaire qui sera retenu par le gouvernement du Canada, tel que plus amplement prévu à l'article 11 de la Loi C-27.

2. Principales conventions comptables

Placements

Les placements sont comptabilisés à la valeur au marché de l'exercice. La valeur au marché est déterminée en prenant leur cote de clôture à la date de fin de l'exercice. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les gains et pertes à la vente de placements sont calculés en fonction du coût moyen à l'acquisition et sont portés directement aux résultats.

3. Instruments financiers

Risques financiers

La Fiducie est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêts ainsi que de la volatilité de ces taux.

Juste valeurs

Aux 31 décembre 2003, la juste valeur de l'ensemble des instruments financiers correspond approximativement à la valeur comptable